

V/réf.

N/réf. FIN/FDB/I/2018-4622

Votre correspondant : Fanny de Brouckère

Tél. 065/37.57.15

Fax 065/37.57.52

Mesdames et Messieurs

les Bourgmestre et Echevins

de et à

**BOUSSU – COLFONTAINE – DOUR –  
ERQUELINNES – FRAMERIES – HENSIES –  
HONNELLES – JURBISE – LENS – MONS –  
QUAREGNON – QUEVY – QUIEVRAIN –  
SAINT-GHISLAIN – BINCHE – ECAUSSINNES –  
ESTINNES – LA LOUVIERE – LE ROEULX –  
MANAGE - MERBES – MORLANWELZ –  
SENEFFE – SOIGNIES**

Mons, le 7 septembre 2018

**Objet : Propreté Publique – Projet de budget de l'exercice 2019**

Mesdames et Messieurs les Bourgmestre et Echevins,

En date du 19 septembre 2018, le Conseil d'Administration devrait arrêter le budget pour l'exercice 2019 du secteur Propreté Publique d'IDEA. Le projet de décision du Conseil d'Administration est conforme au plan stratégique IDEA 2017-2019 qui s'engageait à de tout mettre en œuvre pour maintenir les cotisations au secteur Propreté Publique aux mêmes niveaux que les années 2017 et 2018.

En vue de la préparation de vos propres budgets mais également dans le cadre de la fixation de votre taxe immondices 2019 et du « coût vérité », nous vous transmettons, en copie avancée et sous toutes réserves, le tableau reprenant les interventions communales de 2019 (annexe 1).

Vous trouverez, également, les données nécessaires à l'établissement du formulaire FEDEM pour l'exercice 2019 (annexe 2).

Enfin, nous vous rappelons qu'en sa séance du 27 juin 2018, l'Assemblée Générale d'IDEA a approuvé les comptes annuels 2017 dont le secteur Propreté Publique fait partie intégrante.

La clôture comptable de l'année 2017 de ce secteur fait état d'un excédent de cotisation global de l'ordre de 1.349.000 € (trop appelé lors de la confection des budgets 2017).

Conformément aux décisions de nos Instances, 50 % de ce montant est maintenu en dettes associés IDEA et ce, en vue d'assurer une éventuelle intervention des communes associées au travers du Secteur Propreté Publique dans le projet VALODEC. Concernant les 50 % restant, soit ± 674.500 €, il vous est demandé que votre Collège se positionne quant à l'utilisation de cet excédent de cotisation 2017.

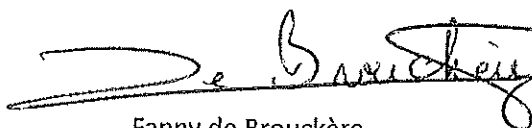
2/2

A toutes fins utiles, vous trouverez, dans le tableau repris en annexe, l'excédent de cotisation 2017 réparti par communes associées comme indiqué ci-dessus (annexe 3).

Pourriez-vous nous informer de votre décision par retour de courrier et ce, pour le 30 novembre 2018 au plus tard ?

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour toute information que vous souhaiteriez recevoir.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Bourgmestre et Echevins, à l'assurance de notre entier dévouement.



Fanny de Brouckère,  
Directrice Financière et Informatique.

## PROPRETE PUBLIQUE - PROJET DE BUDGET 2019

COMMUNES	SECTEUR 1				SECTEUR 2				TOTAL TRAITEMENT PAR INCINERATION 2019	TOTAL QUOTE-PART 2019
	COLLECTE DE BASE ORDURES MENAGERES	COLLECTES SELECTIVES EN PORTE A PORTE	ECOPARCS	PREVENTION, DISTRIBUTION, ASBESTE ..	TRANSBORDEMENT ET TRANSFERT, OM	TRANSBORDEMENT, TROYAGE, DECHETS ECOPARCS	TRAITEMENT BIO DECHETS Y COMPRIS TRANSBORDEMENT ET TRANSFERT	TRAITEMENT HORS INCINERATION DES ECOPARCS		
BOUSSU										
COLFONTAINE										
ERQUELINNES										
FRAMERIES										
HONNELLES										
JURBISE										
IMONS	2,138,353	312,960	1,405,411	58,297	406,123	369,496	-	608,359	1,752,956	3,545,044
QUAREGNON										
QUEVY										
ST-GHISLAIN										
DOUR										
QUIEVRAIN										
LENS										
HENSIES										
BINCHE										
ECAUSSINNES										
ESTINNES										
LA LOUVIERE										
LE ROEULX										
MANAGE										
IMERBES										
MORLANWELZ										
SOIGNIES										
SENEFFE	-	36,002	161,673	2,261	-	42,505	-	69,983	-	312,424
TOTAL										1,756,008

488.033



